



PROPOSITIONS
pour le PLAN de DÉCONFINEMENT

8 POINTS de VIGILANCE pour une DOCTRINE

3 SCÉNARIOS de DECONFINEMENT

5 PHASES de REPRISE pour les ENTREPRISES

Avril 2020

INTRODUCTION

Si le mot « confinement » a été sur toutes les bouches ces dernières semaines, c'est son contraire qui, aujourd'hui, préoccupe les dirigeants du monde entier. Comment en effet organiser le déconfinement sans risquer de provoquer un regain de l'épidémie et une nouvelle saturation de nos hôpitaux ? Comment déconfiner sans toutefois perdre les bonnes pratiques du confinement (distanciation sociale, gestes barrières, télétravail, etc.) ? Faut-il procéder à un déconfinement progressif, par régions, par départements, par classe d'âge, par individu (les immunisés et les autres) ?

Autrement dit, qui déconfiner, quand et comment ?

Les Français attendent une stratégie gouvernementale du déconfinement. Il n'existe sans doute pas de stratégie optimale. Mais quelle que soit la voie choisie par l'exécutif, celle-ci devra prendre en compte un certain nombre de **points de vigilance** susceptibles de faire partie d'une **doctrine** de déconfinement, et qui sont nécessaires à la réussite sur le long terme du processus de déconfinement et de sortie de crise, et à son acceptabilité par la population française.

Sur le plan opérationnel, l'enjeu du déconfinement s'articulera autour de deux axes : vitesse d'exécution et sécurité sanitaire. Par-delà les pistes déjà sur la table (géographie, âge) et les outils (recours à l'IA, traçage), les **scénarios de déconfinement** vont, pour l'essentiel, dépendre des quantités d'équipements de protection dont la France disposera au cours des prochaines semaines, de sa capacité à tester les populations à grande échelle, et des traitements disponibles.

Dans tous les cas, seul un retour **progressif** à la « normale » peut être envisagé. Mais là encore, la stratégie se devra d'être claire. Car pour réussir à sortir de l'ornière de la pandémie du mieux possible, les entreprises auront besoin de visibilité, d'accompagnement et de sécurité.

Enfin, dans ce document, nous présentons une **simulation de déconfinement**, organisée en **cinq phases**, qui expose le rôle de la puissance publique et donne une idée des secteurs, les uns après les autres, qui pourraient reprendre leur activité.

* * *

SYNTHESE DES POINTS DE VIGILANCE

- La France est et restera une démocratie
- La France est et restera une République
- Un narratif de la reconstruction devra remplacer celui de la pandémie
- Le plan de sortie de crise devra être juste, compris de tous, réaliste et supportable
- La France est grande de ses talents
- Anticiper et favoriser la reprise économique aux bons niveaux de gouvernance
 - Rôle des maires et des préfets
 - Rôle des corps intermédiaires et des organisations syndicales
- Préserver l'équilibre nécessaire entre sécurité sanitaire et redémarrage de l'activité économique
- Sécuriser le risque juridique pour les entreprises

1. LES POINTS DE VIGILANCE

• LA FRANCE EST ET RESTERA UNE DEMOCRATIE

Les méthodes faisant appel aux technologies les plus avancées pourraient être très utiles dans la phase de déconfinement. Notamment, le test systématique des personnes avant déconfinement, le « traçage » des personnes atteintes, pourrait être d'une aide précieuse pour éviter la propagation du virus. Les techniques d'intelligence artificielle, permettant grâce à des algorithmes *ad hoc* de puiser dans le « big data » des profils personnels de santé de la population pourrait être un autre outil précieux pour en savoir plus sur la maladie et ses voies de guérison.

Ces méthodes sont certainement efficaces d'un point de vue sanitaire. Elles sont pourtant intrusives dans la vie privée des citoyens, dans ce qu'ils possèdent de plus intime, leurs corps, et de plus sacré, leur liberté d'aller et de venir.

Il faudra donc les employer avec les précautions dignes d'une démocratie : définir qui utilise ces outils ; pour combien de temps ; sous le contrôle de quelle autorité « tiers de confiance ».

De même, la technologie doit être mise en place seulement si les applications sont cyber-sécurisées. Vu le contexte, l'État ne peut se mettre en danger et subir une cyber-attaque.

Par ailleurs, il serait indispensable que le Parlement retrouve le plus rapidement possible son triple rôle de vote des lois et du budget, de lieu du débat démocratique, et de contrôle du gouvernement. Rôles qui se sont effacés dans « l'état d'urgence sanitaire ».

• LA FRANCE EST ET RESTERA UNE REPUBLIQUE

Une république, (et singulièrement la République Française), à la différence d'une simple démocratie à l'américaine, impose une attention particulière portée à l'intérêt général. Dans la phase de déconfinement, comme dans les décisions qui seront prises pour donner un nouveau modèle à la France, il faudra sans cesse passer ces décisions à ce tamis. En effet, l'intérêt général ne peut pas être atteint par le seul jeu du marché, et de la concurrence libre et parfaite. Il y faut un supplément de volonté et de solidarité.

Perdre de vue ce qui fait l'essence de la République, et qui a été patiemment bâti depuis plus de deux siècles, serait sortir de la crise par le bas.

• UN NARRATIF DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'ESPOIR

S'il appartient, bien sûr, au Président de la République de proposer un projet pour la France d'après Covid-19 et de fixer les orientations générales de cette sortie de crise (calendrier, étapes, moyens, etc.), au quotidien, d'autres voix devront se faire entendre.

Depuis maintenant un mois, c'est celle du Professeur Salomon que nous entendons chaque soir. Pour faire le point de l'évolution de la pandémie et commenter son macabre bilan.

Dès que le déconfinement sera engagé, il faudrait remplacer le Professeur Salomon par une autre personnalité « non politique » qui, chaque soir, viendrait commenter la mise en œuvre du déconfinement, les difficultés, les réalités sociales (après les réalités sanitaires), mais aussi – et

surtout – les progrès accomplis, et partager les bonnes idées, les bonnes pratiques, et les premiers résultats positifs.

Au narratif de la pandémie et de la mort, il conviendra de substituer un narratif de la reconstruction et de l'espoir.

- **LE PLAN DE SORTIE DE CRISE DEVRA ETRE JUSTE, COMPRIS DE TOUS, REALISTE ET SUPPORTABLE**

Nos concitoyens, épris de justice, ont été surpris et choqués par les disparités de traitement, notamment s'agissant des moyens de protection et de tests ou du décompte des victimes, entre le personnel et les patients du Service public, du secteur privé, de la médecine de ville et de campagne, des EHPAD... et enfin le commun des mortels... Les priorités sont certes compréhensibles, mais sous réserve qu'elles soient expliquées et que soient mises en lumière les vraies raisons de leur mise en place.

Les principes de justice, d'équité, assortis de transparence, doivent prévaloir à l'avenir.

Par ailleurs, la communication officielle s'est abritée, tout au long de la crise, derrière une litanie de données chiffrées et scientifiques, parfois contradictoires, dispensées au cours d'interventions longues et techniques, chaque soir. Il y aura beaucoup à gagner à ce que chacun, représentant de l'État, expert scientifique ou responsable médical, s'exprime avec concision, dans son domaine, en assumant ses responsabilités.

Enfin, si nul n'ignore la complexité d'une telle opération de déconfinement et l'existence d'un certain nombre de conditions nécessaires pour sa réalisation, notre pays, dont les moyens sont comptés et l'économie fragile, devra tenir compte de la réalité de ses capacités à court et moyen terme pour relancer l'activité et restaurer la liberté de circulation. A la différence de la phase d'urgence visant à sauver des vies à n'importe quel prix, l'opération de déconfinement devra être supportable pour nos compatriotes, tant pour leur portefeuille et leur budget que pour leur impatience de recouvrer leur liberté quand le danger sera moins prégnant.

- **LA FRANCE EST GRANDE DE SES TALENTS**

Dans une crise comme celle-là, il est tentant pour le pouvoir de concentrer toutes les décisions, d'autant que la population demande une gouvernance énergique. Ainsi, les administrations centrales vont chercher à élaborer le plan de déconfinement le plus précis possible, à appliquer avec la plus grande des rigueurs par les 68 millions de Français dans un ordre martial. Rien ne serait plus absurde, plus improductif, et plus gaspilleur des ressources d'intelligence du pays. Il faut, au contraire, que le plan consiste en quelques grandes directives (la stratégie), et qu'il laisse l'initiative des mesures d'application (la tactique) aux préfets, voire aux sous-préfets pour prendre les décisions adéquates au plus près du terrain, en liaison avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles.

- **ANTICIPER ET FAVORISER LA REPRISE ECONOMIQUE AUX BONS NIVEAUX DE GOUVERNANCE**

La phase de reprise de l'activité économique sera cruciale. Elle doit être rapide, ordonnée, et fluide. Les risques d'engorgement ou de pénuries, ici ou là, sont réels, menaçant de compromettre la remise en route de l'ensemble. C'est pourquoi il faut penser la méthode, encore plus que les détails de la reprise. A l'évidence, il faut privilégier une démarche « par le bas », solidement encadrée par une stratégie centrale bien conçue.

Tout ce qui peut être assuré par le niveau adapté le plus local doit l'être de manière effective : seules les actions que la commune ne peut elle-même réaliser auraient vocation à remonter, par exemple, à l'intercommunalité, puis au niveau départemental (ou même de l'arrondissement), puis régional, etc.

La quasi-totalité des affaires courantes fonctionnent déjà de cette manière, en suivant des circuits connus, expérimentés au quotidien et somme toute assez fluides : réglementations, subventions, actions locales de toutes natures, complexes, multiples et variées.

On part donc d'un existant déjà fort utilisé, très pratique et opérationnel : Il ne s'agirait en réalité que d'une adaptation aux spécificités présentes de la remise en marche de l'économie post-crise, avec, dans ces circonstances inédites, un souci accru de l'application systématique de ce principe essentiel qu'est la « subsidiarité ».

Les maires auraient ainsi la possibilité de faire remonter les domaines qu'ils ne peuvent aborder eux-mêmes, selon deux canaux parallèles : l'assemblée élue « du dessus », par exemple le conseil départemental, celui-ci faisant de même, en cas de besoin, vers le conseil régional, c'est le canal des Assemblées élues ; et les représentants de l'État, Sous-Préfets et Préfets, ARS pour la santé, inspections d'académie et rectorat pour l'enseignement, administrateurs généraux des finances pour les impôts et taxes, leur report ou échelonnement, etc.

Les chambres de commerce ou les branches professionnelles, pour ce qui les concerne, savent aussi parfaitement ce qu'elles doivent faire en liaison respectives avec les élus ou l'État, mais aussi le secteur privé, les industriels, les producteurs, les supermarchés, les chaînes logistiques, les artisans, les commerçants, etc.

Il appartiendrait ensuite à ces deux vecteurs majeurs, Élus des exécutifs locaux et services de l'État compétents, de saisir, informer et associer les autres acteurs économiques déjà cités : chambres consulaires, organisations patronales et leurs branches professionnelles, etc.

A cet égard, il conviendra surtout de laisser à chacun des responsables le maximum d'autonomie dans ses domaines d'interventions et d'expertises habituels, avec un réflexe constant et partagé de privilégier tous les règlements de proximité possibles, en donnant priorité permanente au local. Comme Napoléon le disait de la guerre, ces opérations complexes et multiformes se révéleront être « un art simple et tout d'exécution ».

- **PRESERVER L'EQUILIBRE NECESSAIRE ENTRE SECURITE SANITAIRE ET REDEMARRAGE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Aujourd'hui, les secteurs considérés comme essentiels sont en activité avec parfois des problèmes dans la chaîne (ex : manque de bras dans l'agriculture, problèmes de logistique transport, fermeture de tous les marchés).

D'autres secteurs ont repris une activité partielle (ex : Airbus) ou ont réorienté leur production pour fabriquer des masques, du gel ou des respirateurs.

D'autres enfin sont à l'arrêt.

Le déconfinement doit viser à trouver un équilibre évolutif (effet de ciseaux) entre sécurité sanitaire et redémarrage de l'activité. C'est une délicate gestion des risques. Si les masques et les tests sont en nombre insuffisant et s'il n'y a aucun traitement, le déconfinement va tarder et l'impact économique et social sera plus lourd avec des risques importants de ravitaillement pour certaines familles, des

problèmes psychologiques, des faillites, une forte augmentation du chômage, des dangers démocratiques, etc.

Il faudra donc veiller à plusieurs choses :

- maintenir le chômage partiel et les aides à la trésorerie autant que nécessaire ;
- distinguer les grandes entreprises des TPE et PME plus fragiles et ayant plus difficilement accès aux aides ;
- surveiller étroitement le paiement des sous-traitants ;
- donner, sur instructions générales, des marges de manœuvre aux préfets et aux collectivités territoriales ;
- exiger des branches professionnelles la négociation d'accords supplétifs servant de base à toutes les entreprises et faire confiance aux interlocuteurs sociaux accordant les conditions sociales et sanitaires d'une reprise.

• SECURISER LE RISQUE JURIDIQUE POUR LES ENTREPRISES

Il paraît nécessaire de juguler la possible recrudescence de recours contentieux qui pèse sur les entreprises et leurs dirigeants vis-à-vis de leurs obligations en matière de prévention des risques au travail. En matière pandémique, et de surcroît avec un virus dont on ne sait presque rien, l'obligation de moyens renforcés doit être la règle, pas celle de résultat.

Par ailleurs, chacun doit accepter d'être un acteur responsable de sa protection et de celle des autres.

Au plus près du terrain, dans les entreprises, les organisations syndicales ont là aussi un grand rôle à jouer, pour aider à adopter les meilleures pratiques et veiller à leur bonne application tant de la part de l'entreprise ou l'administration que de ses collaborateurs. Il en va de la sauvegarde des emplois.

* * *

2. LES 3 SCENARIOS DE DECONFINEMENT

Trois configurations se présentent, chacune aux conséquences très différentes sur le scénario qui sera mis en œuvre.

Sachant que chaque scénario sera conditionné par **CINQ inconnues** (à ce stade de la réflexion) dans l'équation :

- Notre pays dispose d'assez de masques, de gants et de gel pour l'ensemble de la population. Ou pas.
- Notre pays dispose de la capacité à tester l'ensemble de la population dans un délai raisonnable. Ou pas.
- Notre pays dispose d'un traitement efficace (chloroquine ou autre) pour empêcher le développement de la charge virale dès lors que les premiers symptômes apparaissent. Ou pas.
- Un recours à l'IA et au Big data est décidé pour « tracer » les populations.
- L'invention d'un vaccin.

LES 3 CONFIGURATIONS

Chacune décrit les conditions matérielles qui vont assurer la sécurité des phases de déconfinement. Chacune peut être mise en œuvre de façon simultanée dans le pays, ou par région. Et être complétée par des mesures d'âge et de sélection selon l'immunité.

- **CONFIGURATION « LONGUE NUIT »**

Nous n'avons pas assez de masques, de gants, de gel et de tests de dépistage (PCR et sérologiques) pour les soignants, les commerçants, les salariés, les fonctionnaires, etc.

Et nous n'avons aucun traitement pour empêcher le développement de la charge virale lorsque les premiers symptômes du Covid-19 se manifestent.

- ⇒ Configuration **Longue nuit**.
- ⇒ Le déconfinement ne peut s'accomplir que pas à pas dès lors que l'épidémie régresse.
- ⇒ Il faut attendre la fin totale de la présence du virus pour un retour à la normale.
- ⇒ Durée estimée : entre 3 et 12 mois (avec passage du cap de l'hiver prochain *).

* Une possible mutation du virus avant la fin de l'année (cf. la grippe espagnole dont le virus (souche H1N1) a frappé en deux temps, mais a fait l'essentiel de ses ravages lors de son second passage, à partir de l'automne 1919).

- **CONFIGURATION « ENTRE CHIEN ET LOUP »**

Nous avons assez de masques, de gants, de gel et de tests de dépistage pour équiper les soignants, les commerçants, les salariés, les fonctionnaires, etc.

Mais nous n'avons aucun traitement pour empêcher le développement de la charge virale lorsque les premiers symptômes du Covid-19 se manifestent.

- ⇒ Configuration **Nuit partielle**.
- ⇒ Le déconfinement peut s'accomplir, mais de façon prudente.
- ⇒ Un retour progressif à la normale est possible, même si le virus circule encore (mais régresse jour après jour).
- ⇒ Durée estimée : 2 à 6 mois.

Variante : nous avons assez de masques, de gants, de gel et de tests de dépistage rapide pour les soignants, mais pas pour les commerçants, les salariés, les fonctionnaires, etc.

- **CONFIGURATION « PLEIN JOUR »**

Nous avons assez de masques, de gants, de gel et de tests de dépistage rapide pour équiper les soignants, les commerçants, les salariés, les fonctionnaires, etc.

Nous avons traitement (chloroquine, ou autre) pour empêcher le développement de la charge virale lorsque les premiers symptômes du Covid-19 se manifestent.

- ⇒ Configuration **Plein jour**.
- ⇒ Un déconfinement rapide peut être engagé, dès lors que l'épidémie régresse.
- ⇒ Durée estimée : de 1 à 3 mois.

Variante : nous avons assez de masques, de gants, de gel et de tests de dépistage pour les soignants, mais pas assez pour 100 % des commerçants, des salariés, des fonctionnaires, etc.

3. SIMULATION DE REPRISE POUR LES ENTREPRISES, EN 5 ÉTAPES

Selon que nous serons dans la configuration 1, 2 ou 3, et selon le niveau « d'inconnues », le retour à la normale pour les entreprises sera plus ou moins long.

Afin de nourrir la réflexion sur le calendrier de sortie de crise, et en nous inspirant des points de vigilance évoqués dans cette note, nous nous sommes livrés à un exercice.

Cette simulation concerne les configurations 1 et 2. Il sera toujours temps d'aller plus vite si les conditions de la configuration 3, la plus favorable, se réunissent.

Il convient bien sûr de distinguer le cas des entreprises qui sont en contact avec du public, ce qui accroît le risque sanitaire, et les autres (services, B to B) dont l'activité peut se poursuivre un temps en combinant dans de bonnes conditions reprise sur site et télétravail.

Les critères de taille méritent eux-aussi d'être intégrés dans l'équation car les problématiques ne sont pas les mêmes selon que dix ou dix mille personnes travaillent ensemble.

Enfin, une attention particulière doit être accordée aux TPE-PME dont beaucoup avaient déjà une trésorerie très tendue avant la crise.

• ÉTAPE 1

Donner aux maires le pouvoir de rouvrir les marchés (plein air et couverts) et les fleuristes.

- Selon un cahier des charges défini par le Ministère de l'Intérieur.
- Contrôle par police et gendarmerie / sous l'autorité des préfets.
- Avec des sanctions / amendes en cas d'infractions (pour les commerçants).
- Et la fermeture immédiate décidée par le préfet en cas de non-respect du cahier des charges.
- Limitation des personnes qui les fréquentent comme dans les magasins, en maintenant une distance sociale. Autoriser une durée plus longue de leur ouverture.
- ⇒ Objectif : réactiver au plus vite les filières de production agricoles et horticoles (avant qu'elles ne soient définitivement sinistrées).
- ⇒ Avantage : permet d'amorcer une nouvelle façon de gouverner, qui s'appuie sur le terrain.

Réouverture des activités suivantes (si assez de masques, gants et gel)* :

- Les restaurants et les accès sanitaires pour les routiers (avec respect des gestes barrières)
- Opticiens, avec deux cas :
 - achat de produits : port de masque et gants pour l'opticien ;
 - examen & essayage de montures : port de masque et gants pour l'opticien et le client
- Ongleries, manucures (ces professionnels portent toujours des masques)
- Librairies, papeteries
- Commerces alimentaires tels que Nicolas, Valette, etc. ; chocolatiers (pour Pâques), conserverie, traiteurs, etc.
- Commerces de fournitures pour le bâtiment et les travaux publics
 - Uniquement pour les professionnels
 - Objectif : relancer les chantiers et les travaux chez les particuliers
- Offices notariaux, cabinets d'avocats (les professions libérales sont très fragiles)
 - Avec présence par roulement des effectifs.
- Agence immobilières, activités de déménagement.

- Médecine qui nécessite la manipulation du patient - limiter le nombre de personnes dans les salles d'attente et demander au médecin de nettoyer la salle entre chaque patient.

Maintien du télétravail. Maintien des restrictions de sorties.

** Dans les entreprises de plus de 10 salariés, il serait souhaitable de conditionner les reprises d'activités à un accord avec le personnel ou les organisations syndicales.*

Période d'observation épidémique : 3 semaines

Bilan – Si pas d'inversion de courbe, passage à l'étape suivante.

Dans le même temps, un certain nombre de services publics doivent pouvoir reprendre une activité (sans doute de façon limitée, avec une présence partielle des fonctionnaires présents, à adapter au cas par cas et selon les niveaux d'équipements de protection) :

- La Poste, Pôle Emploi, Services des impôts, Justice

• **ÉTAPE 2**

Ouverture de l'ensemble des commerces

- Avec une limitation de la fréquentation (exemple : pas plus de 3 clients par tranche de 20 m²).
- Pour les salons de coiffure : port du masque obligatoire pour les coiffeurs.

Reprise progressive des activités tertiaires au bureau. Avec des restrictions. Exemple** :

- Avec 1/3 des effectifs présents et 2/3 à domicile / Roulement par tiers sur 3 semaines.

Reprise de l'activité industrielle. Avec des restrictions**. Par exemple :

- Avec 50 % des effectifs présents

** Les branches professionnelles, secteur par secteur, décident de ce qui est le plus pertinent pour la sécurité des collaborateurs / des clients.

Sous contrôle des maires, ouverture des plages, des parcs et jardins publics. Mais pas d'autorisation de regroupement autre que familiaux, ni de pique-nique. Dans tous les cas, maintenir de vraies distances entre les groupes (exemple : 5 mètres entre deux groupes qui seraient assis dans l'herbe).

- En cas d'infraction, pouvoir de verbalisation donné aux policiers et gendarmes.

Télétravail partiel. Maintien des restrictions de sorties.

Période d'observation épidémique : 3 semaines.

Bilan – Si pas d'inversion de courbe, passage à l'étape suivante.

• **ÉTAPE 3**

Ouverture partielle des cafés / restaurants : fréquentation autorisée à 1/3 de la capacité d'accueil

Reprise normale des activités tertiaires au bureau

Reprise normale de l'activité industrielle

Fin de l'obligation de présenter une autorisation de sortie.

Période d'observation épidémique : 3 semaines.

Bilan – Si pas d'inversion de courbe, passage à l'étape suivante.

- **ÉTAPE 4**

Ouverture de l'activité hôtelière

Ouverture partielle des cafés / restaurants : fréquentation autorisée à 50 % de la capacité d'accueil

Reprise progressive du trafic ferré et aérien national

Ouverture partielle des parcs de loisirs, des musées.

Autorisation des mariages et autres cérémonies religieuses comme les enterrements

- Chaque maire décide du nombre possible de personnes réunies.

Reprise des activités événementiel de type mariage, et traiteur.

Période d'observation épidémique : 3 semaines.

Bilan – Si pas d'inversion de courbe, passage à l'étape suivante.

- **ÉTAPE 5**

Retour à la normale. Mais maintien des mesures barrières :

- Tant qu'il subsiste des cas.
- Tant que le vaccin n'est pas disponible.
- Tant qu'un traitement n'est pas disponible.

Période d'observation épidémique : 3 semaines.

Bilan – Si pas d'inversion de courbe, confirmation du retour permanent à la normale.

CONCLUSION

Le déconfinement sera une entreprise délicate et compliquée à mener. Quelles que soient les mesures et les stratégies déployées, elle ne pourra être réussie sans le concours actif des citoyens. En d'autres termes, si les individus ne se sentent pas responsables du déconfinement en adoptant un comportement adéquat et en témoignant leur confiance dans les autorités (nationale et locale) en charge du déconfinement, s'ils ne jouent pas le jeu, la sortie de crise sera vraisemblablement plus longue et plus ardue.

Mais, plus encore, cette phase de déconfinement creusera le sillon qui sera suivi pendant les prochaines années. Les décisions qui seront prises alors, les valeurs qui sous-tendent ces choix, les méthodes retenues, marqueront durablement le fonctionnement du pays. L'exercice des pouvoirs, la préservation des libertés fondamentales, l'équilibre entre groupes sociaux et géographiques, la place des experts dans la décision publique, sont quelques-uns des points sur lesquels la vigilance s'impose car le pli pris pendant cette période s'imposera pendant de nombreuses années.

On l'a vu en 1945. Ce sont les grandes décisions prises à la Libération qui ont produit leurs effets pendant plusieurs décennies. Ces décisions ont été acceptées, et ont profité à la France parce qu'elles étaient le fruit d'un consensus des forces démocratiques, parce qu'elles étaient fondées sur une analyse sans complaisance des causes de la situation, et parce que, très rapidement, les hommes capables de mettre en œuvre le programme ont été choisis sur le seul critère de leur compétence et de leur loyauté.

La situation est différente, c'est certain. Mais les conditions nécessaires au retour de la confiance et à l'établissement d'un nouvel équilibre durable sont, *mutatis mutandis*, en grande partie les mêmes.